

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON réunies
et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE

SIÈGE SOCIAL A LYON . 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

LIBRAIRIE DES FACULTÉS**JOANNÈS DESVIGNE & C^{IE}**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. : FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

**OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS
ANGLAIS, ALLEMAND**

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT

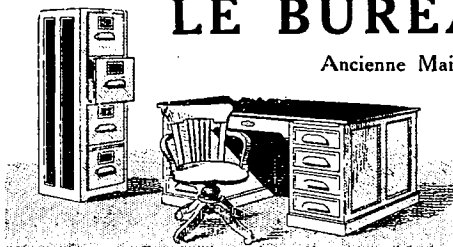
TOUT POUR L'ENSEIGNEMENT

2, rue de la Bourse, LYON

R. C. : Lyon B 9284 — Compte Chèque Postal 577-20

**FOURNITURES DE LIVRES, CAHIERS, MATÉRIEL SCOLAIRE
POUR L'ENSEIGNEMENT A TOUS LES DEGRÉS****LE BUREAU MODERNE**

Ancienne Maison PACALLET-NOYER



CLASSEMENT - ORGANISATION

Fichiers "ACMÉ VISIBLE"

PAPETERIE - IMPRESSIONS

STOCKS IMPORTANTS - PRIX RÉDUITS

Tél. : Burdeau 19-69 1, rue du Bât-d'Argent - LYON Tél. : Burdeau 19-69

LIBRAIRIE FLAMMARION

19, place Bellecour, et 1, place Antonin-Poncet

Téléphone :

LYON

Comptes Chèques Postaux

FRANKLIN 40-31

ENTRÉE LIBRE

LYON 142-56

LE PLUS VASTE ASSORTIMENT DE LIBRAIRIE GÉNÉRALE
RAYON SPÉCIAL DE LIVRES DE SCIENCES

HENRI PETER

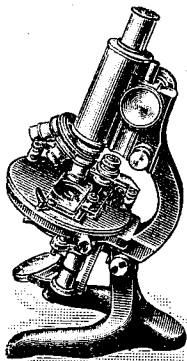
LYON — 2, place Bellecour — LYON

Téléphone : Franklin 38-86

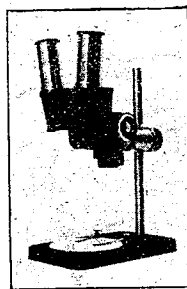
OPTIQUE
SCIENTIFIQUE

A. ROCHET, Ingénieur E. C. L.

OPTIQUE
MÉDICALE



MICROSCOPES - MICROTOMES
LOUPES BINOCULAIRES A GRAND CHAMP
ET FORT GROSSISSEMENT
LOUPES DE TOUS GENRES
TROUSSES DE DISSECTION
BAROMÈTRES - ALTIMÈTRES
THERMOMÈTRES - BOUSSES
JUMELLES
INSTRUMENTS DE TOPOGRAPHIE ET D'ARPENTAGE
APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE



Représentant de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES INSTRUMENTS D'OPTIQUE

Société Industrielle de Fournitures de Verrerie et de Matériel de Laboratoires

Anciens Etablissements LEUNE

SIÈGE SOCIAL : 28^{bis}, rue du Cardinal-Lemoine, PARIS

SUCCURSALE DE LYON : 20, rue d'Enghien

Téléphone : FRANKLIN 11-14

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES DE CHIMIE, BACTÉRIOLOGIE, ETC.

LIBRAIRIE DE L'ARCHEVÊCHÉ

3, avenue de la Bibliothèque, LYON. — Tél. Fr. 29-58

IMAGES - PIÉTÉ - ROMANS - PAPETERIE

Numérisation Société linnéenne de Lyon

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.475 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 6 Février, à 20 h 30

(Par exception, le premier Mardi du mois, le deuxième étant le Mardi-Gras)

1^o Vote pour l'admission des candidats présentés le 9 janvier 1934.2^o Présentation de :

M. Mercier (André), 18, boulevard Jean-Jaurès, Boulogne-Billancourt (Seine), parrains MM. Jacquet et Bonnamour. — M. Vogel (Joseph), ingénieur-chimiste, 41, place des Promenades, Roanne (Loire), parrains MM. Decore et Larue. — M. Genin (André), avocat, 87 bis, rue de Charenton, Paris (12^e); *Minéralogie, Lépidoptères*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M^{me} Pulvin, 2, rue de Mirbel, Paris (5^e), parrains MM. Jacquet et Bonnamour. — M. Buisson (R.), La Touche, par Mesland (Loir-et-Cher), *Mycologie, Entomologie générale*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Veyret (Paul), rue Lavene, La Garde (Var), *Coléoptères sp. Haliicidae*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Hervé-Bazin (Jacques), juge d'instruction, Laval (Mayenne), *Diptères sp. Syrphides*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Balazite (Jean), étudiant en médecine, 10, rue de la Motte-Picquet, Paris (15^e), *Biologie sp. des Coléoptères, Staphylinoides, Carabides et Lamellicornes*, parrains MM. Riel et Jacquet. — M. Monteil (G.), officier en retraite, Villa Caro-Nostro, chemin de la Passerelle, Saint-Sylvestre, Nice (Alpes-Maritimes), *Histologie et Cytologie animale et végétale*, parrains MM. Jacquet et Bonnamour. — M. Pallandre, horticulteur, Saint-Martin-en-Coailleux, près Saint-Chamond (Loire), parrains MM. Peter et Jossierand. — M. Chavaune, rue F.-Deboulaz, 22, Thonon-les-Bains

(Haute-Savoie), parrains MM. Jaquet et Bonnamour. — M. Dupont (H.), ingénieur-chimiste, 17, rue Sala, Lyon, *Pêche marine, Océanographie*, parrains MM. Cl. Roux et Bonnamour. — M. Rebouillon (Albert), directeur de la Station Séricicole, Les Arcs-sur-Argens (Var), *Sériciculture, Génétique*. — M. Dispos (lieutenant Paul), Caubeyres, par Tonneins (Lot-et-Garonne), *Hémiptères, Héteroïptères et Coléoptères de Lot-et-Garonne*. — M. Mourgues (Auguste), instituteur, Saint-Germain-de-Calberte (Lozère), *Entomologie générale*. — M. Gannier (le chanoine Anselme), conservateur du Musée, 19, rue Muret, Chartres (Eure-et-Loir), *Entomologie générale*. — M. Pesson (Paul), 4, rue Nungesser-et-Coli, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Entomologie générale*. — M. Salerou (Albert), docteur en Droit, lieutenant-colonel de réserve, rue Claude-Monet, Giverny, par Vernon (Eure), *Lépidoptères de France*. — M. Nicolle (H.), étudiant, 47, boulevard de Courcelles, Paris (8^e), *Coléoptères, pr. Longicornes et Scarabaeidae (Melolonthinae et Hoptiinae)*. — M. Chaudoir (G.), chirurgien-dentiste, place du Maréchal-Joffre, Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), *Coléoptères et Hémiptères de France*. — M. Botto (Guido), avocat, 18, via Cairoli, Genova (Italie), *Coléoptères pr. Scarabaeidae du globe*. — M. Vuillet (A.), 37, rue Censier, Paris (5^e), *Entomologie générale*. — M. Griveau (Pierre), maître d'Internat au Lycée, Tourcoing (Nord), *Coléoptères*. — M. Cumond (Charles d'Arlot de), 14, rue Neuve, Versailles (Seine-et-Oise), *Coléoptères*. — M. Chavan (André), étudiant, 59, rue de Clignancourt, Paris (18^e), *Géologie, Paléontologie*. — M. Lobjois (Gilbert), Morcourt, par Saint-Quentin (Aisne), *Coléoptères, Lépidoptères*, parrains MM. Riel et Jaquet. — M. Champalle (Gabriel), 11, rue Ant.-Arnaud, Villefranche (Rhône), *Botanique, Entomologie, Coléoptères et Hyménoptères porte-aiguillons*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Borelly (René), 45, avenue Paul-Doumer, Paris (16^e), *Entomologie africaine*. — M. Lotte (D^r F.), rue Kaïd-Bey, Port-Saïd (Egypte), *Arachnides, Coléoptères, Hyménoptères prédateurs et vespiformes, Chrysidés, Photographies d'Insectes*. — M. Belchradek (D^r Jan), professeur de Biologie générale à la Faculté de Médecine, Université Masaryk, Udolní, 73, Brno (Tchécoslovaquie). — M. Reymond (André), Laboratoire d'Entomologie du Muséum National d'Histoire naturelle, 45 bis, rue de Buffon, Paris (5^e), parrains MM. Riel et Jaquet. — M. Bouty (Auguste), contrôleur des P. T. T., 69, rue du Commerce, Roanne (Loire), parrains MM. Raphard et Larue. — M. Prinot (André), brigadier-chef, 405 D. C. A., 4^e batterie, Sathonay-Camp (Ain), parrains MM. Bonnamour et Jaquet. — M. Pelossier (Claudius), 6, rue Barrême, Lyon, parrains MM. Ralet et Angéniol.

3^o M. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations météorologiques faites à l'Observatoire de la Guette pour l'automne 1933. Résumé de l'année météorologique 1932-1933.

4^o Communications diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Samedi 10 Février, à 17 heures

1^o M. VASSY. — Entretoises à l'intérieur d'un briquetage gallo-romain.

2^o Professeur PORCHEREL. — De l'instinct chez les animaux.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 12 Février, à 20 h. 30

- 1^o M. PICHAT. — Présentation de plantes d'Antibes (Alpes-Maritimes).
- 2^o Présentation des plantes de l'herborisation de « Roche-Piquée » (Isère).
- 3^o Communications diverses.

Herborisation.

Une herborisation aura lieu le dimanche 11 février au château de « Roche-Piquée » (Isère). Rendez-vous gare de Chasse, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 8 h. 20. Billet de fin de semaine. Repas dans le sac. Train de retour à Estressin ou Vienne dans la soirée. 10 à 12 kilomètres à pied. .

Recherche de la *Gagia saxatilis*, première plante du printemps. En cas de mauvais temps ou de temps défavorable à l'herborisation, la sortie comporterait éventuellement une visite sommaire de Vienne.

L'excursion sera dirigée par M. POUZET.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 19 Février, à 20 heures

- 1^o M. A. POUCHET. — *Russula sanguinea* (Bull.) Fries et ses variétés.
 - 2^o Présen'ation de Champignons.
-

SÉANCE ADMINISTRATIVE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Jeudi 15 Février, à 20 h. 30

- 1^o Compté rendu financier du trésorier.
 - 2^o Programme général des Excursions pour l'année 1934.
 - 3^o Question de l'imprimeur.
 - 4^o Questions diverses.
-

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mercredi 21 Février, à 20 h. 30

- 1^o M. J. JACQUET. — *Selatosomus affinis* Payk., dans la région lyonnaise.
- 2^o MM. BONNAMOUR et ROMAN. — A propos d'une graine sauteuse.

3^e D^r BONNAMOUR: — Présentation et analyse du livre de MM. DELASSUS, LÉPIGRE et PASQUIER: *Les ennemis de la vigne en Algérie et les moyens pratiques de les combattre.*

COURS DE MYCOLOGIE

Un cours public et gratuit de Mycologie avec projections fonctionnera, sous la direction de M. P. GUILLEMOZ, les premiers et quatrième lundis de chaque mois. Ce cours se tiendra au siège de la Société et la première séance aura lieu le lundi 5 février, à 20 h. 30.

Ledit cours aura surtout un but de vulgarisation et est institué pour donner aux débutants de solides bases qui leur permettront d'aborder plus facilement la mycologie sur le terrain.

OFFICE MYCOLOGIQUE

L'Office mycologique public de détermination reprendra, sous la direction de M. A. POUCHET, dès le lundi 5 février et se poursuivra chaque lundi, à 20 heures, au siège de la Société.

Les sociétaires désireux d'étudier les Corticiés, Porés et Stéréinés, suivront avec profit les séances hivernales et printanières de cet Office.

P. G.

DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès, survenu à 87 ans, de M. Vital-Fernand LATASTE, professeur honoraire de l'Université du Chili, président d'honneur de la Société Ornithologique et Mammalogique de France, ancien président de la Société Zoologique de France, de la Société Scientifique du Chili. M. LATASTE a publié de nombreux mémoires d'entomologie, de zoologie tératologique, et même de Rimes biologiques. Depuis son adhésion à notre Société, en 1925, il ne manquait jamais de nous envoyer régulièrement tous ses mémoires et tirés à part. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille

EXONÉRATION

MM. REBOUILLON (Albert) et MOURGUES (Auguste) se sont fait inscrire comme membres à vie.

NOS CONFÉRENCES

Le samedi 17 février, à 20 h. 30, au siège de la Société, 33, rue Bossuet, M. le chanoine MARTIN, professeur à la Faculté catholique, traitera le sujet suivant: « Les principaux traits géographiques de la région lyonnaise dans le passé. »

GROUPE DE ROANNE

Dimanche 18 février, à 14 h. 30, Immeuble municipal, 18, rue de Cadore, quatrième conférence sur le problème des sourciers. Elle sera faite par M. Claudius Roux, docteur ès sciences, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, qui traitera le sujet suivant :

Un problème de psycho-physiologie : le procès des sourciers. Téléesthésie et non Radiesthésie.

L'ancienne caserne Werlé doit être transformée incessamment en Hôtel des Sociétés. Le Bureau a renouvelé sa demande auprès de M. le Maire de Roanne pour que deux salles soient mises à l'usage propre du groupe pour l'installation de ses collections et de celles qui lui ont été promises. La Municipalité examinera cette demande avec la plus bienveillante attention (Lettre du Maire de Roanne du 13 janvier).

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 8 Janvier 1934

M^{lle} BEAUVÉRIE, *Le « Cicendia pusilla » dans les Dombes.*

Cet important travail paraîtra *in extenso* dans nos prochaines *Annales*.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 18 Décembre 1933

Un appareil à projections de construction facile

Par M. DUROUSSAY

La lanterne magique, inventée vers 1650, par le père KIRCHER, se composait d'une source lumineuse placée au foyer d'un réflecteur concave ; les rayons réfléchis par celui-ci étaient concentrés par une lentille-condensateur sur l'image à projeter, peinte sur verre, et une lentille-objectif amplifiait cette image dans un écran.

Les appareils à projections modernes dérivent du même principe, à cela près que la source lumineuse est électrique alors qu'elle n'était qu'une simple chandelle, et que les systèmes condensateur et objectif sont formés d'une combinaison de lentilles destinée à corriger certaines déformations optiques.

Dans le petit appareil présenté, le système condensateur a été supprimé, ce qui donne une plus grande simplicité de construction et de mise au point. Malgré cela, les résultats obtenus sont satisfaisants pour un amateur,

Bien qu'il soit très simple, pour que vous le voyiez tous commodément, nous vous le présentons en éléments séparés, mis en place instantanément sur une planchette,

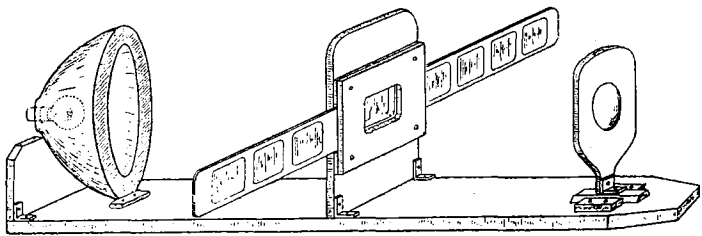
Comme naturellement il doit fonctionner fermé, afin que l'écran ne soit pas éclairé directement par la source lumineuse, vous pouvez faire le montage définitif dans une caisse en tôle ou en bois, de la forme qu'il vous plaira,

ce qui est à la portée de tout le monde. Celui-ci fonctionnera simplement recouvert d'un carton.

Voici quelques détails qui vous faciliteront sa construction.

RÉFLECTEUR. — Comme vous le voyez, c'est un vieux réflecteur de phare d'auto ; inutile qu'il soit neuf ou brillamment argenté. Celui-ci était oxydé et a simplement été nettoyé et poli. La seule précaution à prendre, si vous voulez qu'il se conserve brillant, c'est de le fermer avec un verre comme un phare ordinaire. A l'air libre il se ternirait et perdrait sa luminosité.

Vous trouverez ces réflecteurs chez les garagistes et réparateurs de phares



La lanterne comporte normalement une enveloppe cache-lumière qui recouvre le tout et qui a été enlevée dans le dessin ci-dessus pour permettre de voir la disposition des éléments. De gauche à droite : source lumineuse et réflecteur muni de son diaphragme annulaire ; passe-vue ; porte-lentille monté sur coulisseau pour la mise au point.

qui vous les couperont au diamètre de 15 centimètres environ et vous les poliront pour une somme modeste. Ils vous fourniront également la douille porte-lampe qui doit coulisser et pouvoir se fixer au point voulu.

ECLAIRAGE. — La source d'éclairage peut être soit un accumulateur, soit le secteur.

L'emploi de l'accumulateur est à conseiller pour celui qui possède un poste de T. S. F. fonctionnant avec cet appareil. Sa batterie de chauffage fera très bien l'affaire.

Comme lampe, il emploiera une lampe ordinaire de phare d'auto, fonctionnant sous 6 volts, bien entendu. Ces lampes ont un filament presque punctiforme ce qui facilite la mise au point et donne une image meilleure. C'est d'ailleurs pourquoi nous l'employons ici.

Avec ce système d'éclairage on peut atteindre une projection suffisamment nette et claire ayant 2 m. \times 1 m. 50.

Le secteur est plus pratique en ce sens qu'il supprime l'accumulateur. Dans ce cas, il faut employer une lampe de préférence dépolie, de 40 watts, à ampoule petite et ronde, à culot court et faible rebord, ce qui donne la faculté d'enfoncer jusqu'au verre la lampe dans le réflecteur, si besoin est pour la mise au point. Ces lampes sont d'ailleurs vendues dans le commerce. Elles permettent d'obtenir une image satisfaisante de 1 m. 25 à 1 m. 50 \times 1 m. 25.

En *diaphragme*, c'est-à-dire en collant sur la vitre du phare, un anneau de papier noir, on élimine les rayons divergents et on obtient sur secteur des résultats au moins aussi bons qu'avec des accumulateurs. C'est en somme le procédé le plus recommandable.

PORTE-IMAGES. — Le porte-images peut être soit en tôle, soit formé de deux planchettes (du contreplaqué, par exemple), fixées bien perpendiculairement à l'axe de projection et maintenues légèrement écartées, de manière à faire glisser entre elles à frottement doux, mais sans flottement, la bande de dessins. Pour éviter de rayer ces dessins on peut garnir de tissus les faces en regard des planchettes.

Toujours dans l'axe de projection, on percera une ouverture ayant les dimensions du dessin. Ces dimensions ont une importance essentielle. Alors que dans un appareil ayant un système condensateur le dessin peut avoir des dimensions assez grandes, ici, il ne faut pas dépasser 5×4 centimètres.

DESSINS. — Les dessins se font sur des bandes transparentes qui peuvent en comporter une dizaine.

La dimension maximum, 5×4 centimètres, peut paraître trop faible pour faire des vues détaillées ; cependant, avec un peu d'habitude, on s'en tire très bien.

Pour la technique des dessins et les matériaux employés, nous n'en dirons rien, n'ayant rien à ajouter à la belle causerie de M. BATTETTA, faite en mars dernier, sur les « Projections macroscopiques et microscopiques sans le secours de la Photographie. » Un résumé est d'ailleurs paru dans le *Bulletin* (1933, n° 7, p. 105).

Nous avons utilisé des bandes de celluloid que nous nous trouvions d'avoir sous la main. Le résultat est bon, mais cette matière est à proscrire à cause de son inflammabilité. On peut se servir de rhodoïde. La plume est une plume à dessin et l'encre est l'encre de Chine.

LENTILLE OBJECTIF. — La lentille objectif sera une simple loupe de diamètre minimum, 40 millimètres, placée toujours bien dans l'axe de projection. Plus cette loupe sera puissante, plus l'image sera amplifiée. La puissance d'une loupe se mesurant en dioptries, le chiffre de 6 à 8 dioptries est un chiffre optimum.

Chacun de vous possède une ou deux vieilles loupes, qu'il pourra essayer ; s'il n'obtient pas satisfaction, il trouvera chez les opticiens des verres à bord bruts, diamètre 45 millimètres, de puissance voulue. Si vous ne désirez pas une grande amplification, pour 3 ou 4 francs vous trouverez chez les marchands de vélos des lentilles de lanternes qui doivent faire 4 à 5 dioptries environ.

Pour permettre de parfaire éventuellement la mise au point, cette loupe sera montée de façon à pouvoir se déplacer de 2 ou 3 centimètres suivant l'axe de projection. A vrai dire, cette disposition, tout en étant à conseiller, n'est pas absolument nécessaire, car la mise au point faite une fois pour toutes, reste bonne sans correction pour n'importe quelle distance de l'écran.

MISE AU POINT. — Pour la mise au point, il n'est guère possible de donner d'indications précises, sinon celle de procéder par tâtonnement. Le réflecteur étant fixe, vous faites varier les positions respectives du porte-images et de la lentille objectif, tout en enfonçant plus ou moins la lampe, jusqu'à obtention sur l'écran de la plus grande netteté et du meilleur éclairage.

Et surtout n'oubliez pas d'allumer la lanterne !

Ce réglage se fait l'appareil étant monté de façon provisoire et ce n'est que lorsque les positions respectives sont bien repérées que vous montez définitivement.

PRIX DE REVIENT. — Il est relativement peu élevé, surtout si l'on tient compte que la caisse peut être faite sans grande difficulté par l'amateur. Il faut compter :

Réflecteur, douille (y compris polissage) . . .	12	francs
Verre fermant le réflecteur.	2	—
Lampe.	6	—
Lentille objectif.	8	—

Soit une trentaine de francs environ, ce qui fait loin du prix d'un appareil à projections, même modeste, acheté dans le commerce.

Eh vous aurez toujours le plaisir de l'avoir fait vous-même !

* * *

L'appareil construit par M. DUROUSSAY est d'une réalisation si simple qu'il nous a paru devoir intéresser nos collègues. Nous avons donc prié M. DUROUSSAY de donner à notre *Bulletin* toute la partie de sa causerie où il expose la construction de sa lanterne.

Nous avons surtout pensé, en lui demandant ce texte, à tous ceux de nos membres qui ont la charge d'instruire et d'amuser la jeunesse. Un tel appareil, en effet, pourrait être utilisé de bien des manières dans des cercles, patronages, etc., sans compter que sa construction serait déjà, à elle seule, une excellente leçon de choses pour des écoliers.

M. DUROUSSAY avait illustré sa causerie de plus de 100 dessins exécutés par lui-même et représentant, avec une grande finesse, les généralités organographiques des diverses branches de l'Histoire naturelle.

A citer, une série de légendes faisant justice, chacune en une phrase brève, des divers préjugés populaires relatifs à la comestibilité des champignons (préjugé des limaces, de la pièce d'argent, etc.). La série se terminait par la question : « Où conduisent ces préjugés ? » Un dernier dessin donnait la réponse en montrant la porte d'un cimetière ouverte large, large...

Il y aura un bon parti à tirer de ces amusants croquis : ils seront reproduits en grand format et placés contre les murs dans nos expositions mycologiques, pour y faire l'éducation du public.

M. J.

Présentation d'espèces

Une température de moins 18 degrés réduit la présentation à une seule espèce, arrivée de Beyrouth, par avion, le matin même, dans un état de fraîcheur remarquable et expédiée par notre collègue M. THIÉBAUT. Il s'agit de *Scleroderma vulgare*, espèce plus que banale en France, mais qu'il convient de citer pour préciser un point de son aire de dispersion extra-européenne. M. THIÉBAUT la récolte fréquemment dans les sables des environs de Beyrouth.

Séance du 15 Janvier 1934

L'année mycologique 1933 dans la région lyonnaise

Par M. Marcel JOSSELAND

Nous voudrions donner, ci-dessous, un aperçu de l'activité de la Section Mycologique au cours de l'année 1933.

Nos dix *séances mensuelles* comportèrent onze communications. Elles furent suivies par une assistance de plus en plus nombreuse (au delà de 100 personnes à la réunion du 20 novembre, chiffre jamais atteint croyons-nous).

Onze *excursions publiques* furent dirigées dans la campagne circum-lyon-

naise. Et une d'elles nous conduisit jusqu'en dans le massif de la grande Chapelle. A ce propos, il sera bon, à l'avenir, de développer les sorties en terrain calcaire dont la flore n'a pas été autant étudiée, à beaucoup près, que celle des terrains siliceux.

L'Office de détermination ouvert au public fonctionnera, chaque lundi, de 16 à 17 heures, pendant septembre, octobre et novembre. Le nombre d'adhésions nouvelles recueillies à cet Office montra l'intérêt que chacun porte aux champignons.

Séances d'examen d'apports. — De plus, il fut inaugurée, cette année, des séances d'examen d'apports réservées aux membres de notre Société. Elles eurent lieu tous les lundis d'automne, de 20 à 21 heures, et furent exclusivement consacrées à la détermination. Elles fonctionnèrent sous la direction de MM. Nizole et Giroud et connurent un franc succès.

La détermination des envois adressés par poste à notre siège social fonctionna également pendant la saison longue, mais ce service ne pourra jamais donner de résultats parlants car la puérilité des échantillons, l'insuffisance des expéditeurs dans l'art très savant de l'emballage des champignons, comme aussi le fait que les colis se fissent souvent fortémerment quelque temps à notre local lorsqu'ils parviennent entre deux séances, rendant toujours ces déterminations très incertaines.

L'une des cinq conférences publiques, organisées par notre Société sans l'impulsion de M. Rozet, fut confiée à notre Section et porta sur un sujet mycologique : les divers types d'empoisonnements par les champignons.

Interventions diverses. — Nous sommes intervenus dans la Presse pour relever des articles erronés et pour mériter le public en garde contre certaines assertions, suivant lesquelles tous les champignons deviennent comestibles après un traitement approprié. Toutes ces assertions devaient être plus ou moins de faux textes : le passage bien connu, consacré aux champignons, par l'œuvre l'entomologiste et le fameux procédé Cérard.

Nous avons eu également à intervenir auprès des Pouvoirs publics à l'occasion d'une de ces assertions qui nous avait paru tout particulièrement dangereuse.

* *

Tant à l'Office Mycologique qu'aux séances mensuelles ou aux séances d'apports, il nous fut donné de voir un certain nombre d'espèces intéressantes. Nous en indiquons ci-dessous quelques-unes, extraites de la masse des espèces banales, en regrettant de n'avoir pas toujours pu noter leur provenance et l'adresse du récolteur.

Grossa unda, l'année peut se résumer ainsi : une poussée de printemps majeure et larvaire, vite arrêtée par une sécheresse de printemps mais ; un très mauvais été ; un très mauvais début d'automne ; puis, brusquement, une vigoureuse poussée de trois à quatre semaines pendant laquelle est allée s'amorçissant jusqu'aux premiers froids du commencement de décembre.

Le 23 septembre, *Phlebia leontinus*, Vaugeray (Rhône) ; Magnifique espèce, bien différente de *P. luteo-nigricinctus* Roll. (*sensu* R. Maire), par son revêtement cellulaire et non couché-fusiforme. La distinction est facile, même à l'œil nu, car l'aspect du chapeau n'est pas le même.

Le 2 octobre, *Russula exalbicans* Secr. (M. Nizole, Sologne, Sologne (S&P)), Chapeau rose carminé, fortement féroce en crème-olivâtre. Pied pâle de

gris. Spores allongées. A rechercher. *Hygrophorus sciophanus* (id.), *Boletus regius*, *Boletus Satanas*, rare dans les environs de Lyon. *Boletus albidus* Roques ; cette espèce, non lyonnaise, avait été apportée, sauf erreur, d'une localité en direction de Genève où nous avons déjà eu l'occasion de la voir. C'est à peu près un *pachypus* sans pigment rose sur le pied. Ce même jour, nous avons reçu de l'Oise, *Amanita ovoïdea* (M. GULLON). Semble rare à Lyon où nous ne l'avons eue en mains qu'une fois.

Le 16 octobre, une belle collection de Bolets érythroporés permit de montrer à l'assistance la série des *Boletus Satanas* (déjà présenté le 2 octobre), *luridus*, *erythropus*, etc., espèces que le public ne cessera pas de sitôt d'appeler très collectivement « Bolet du diable ». Nous eûmes également de nombreux *Entoloma lividum* mêlés à une poussée également abondante d'*E. clypeatum*, espèce plus volontiers printanière. En dépit de la comestibilité de cette dernière, et en raison de la confusion possible avec la première, nous prenons comme règle, à l'Office de détermination, de la faire rejeter par les non-mycologues. *Amanita Eliae*, bien distincte de *A. gemmata* (= *junquillea*). *Hygrophorus capreolarius*, rare à Lyon et bien conforme aux sujets figurant l'an dernier à notre exposition (Cf. *Bull. Soc. Linn.*, 1933, p. 60). Un beau sujet de *Volvaria bombycina*. Nous eûmes le plaisir de trouver à ce moment, au Parc de la Tête-d'Or, en abondance, *Inocybe oblectabilis* Britz., var. *macrospora* Kühn. Macroscopiquement, c'est un peu un *asterospora* robuste, mais à chapeau non ou très peu rimeux, voilé d'un film blanchâtre. Pied rosé, bulbe gros et marginé. Microscopiquement, les spores sont nettement plus allongées que celles d'*asterospora*. Correspondance parfaite avec la description donnée par KÜHNER (*Bull. Soc. Myc. de France*, 1933, p. 118, Notes sur le genre *Inocybe*).

23 octobre. — Plusieurs espèces peu communes, notamment *Boletus sphacrocephalus*, Saint-Just-d'Avray (Rhône) : un *Hypholoma* aussi caractérisé qu'indéterminable ; *Hebeloma anthracophilum* R. Maire, facile à reconnaître à sa croissance sur charbonnières, à sa consistance élastique et à son amertume.

30 octobre. — *Stropharia cotonea* Q. (= *Hypholoma lacrymabundum* Fr. non auct. !) Une touffe de cette belle espèce dont M. le Dr R. MAIRE a jadis bien débrouillé la synonymie dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France*. Nous sommes surpris qu'aucun auteur (croÿons-nous) n'ait insisté sur l'étrange affinité de cette espèce avec *Hypholoma appendiculatum*¹. Ce champignon peu commun devait nous être présenté à nouveau le 27 novembre.

6 octobre. — *Pholiota lucifera*, *Clitocybe Alexandri*, le *Cl. gilva* des Français. On sait que le vrai *gilva* de FRIES n'a pas encore été trouvé en France (KONRAD).

13 novembre. — La poussée se ralentit. Nous notons *Inocybe Bongardi*, bien typique. Il n'apparaît pas, d'habitude, aussi tardivement.

Peu d'espèces remarquables au cours des séances suivantes. De légères chutes de neige supprimèrent toutes les espèces non franchement hivernales.

Il faut réserver une mention à part pour *Amanita caesarea*. Cette espèce ne fait pour ainsi dire pas partie de la flore lyonnaise où on ne la retrouve qu'à de très longs intervalles. Cette année, elle fut commune. Citons les localités d'où elle nous fut apportée ou signalée courant octobre :

Dans le Rhône : Mornant, Vaugneray, Loire, Bois-d'Oingt, Francheville (aux portes mêmes de Lyon), Amplepuis.

¹ Cependant KONRAD et MAUBLANC (*Icones Selectae Fungorum*, partie générale) placent ces deux esp. immédiatement l'une après l'autre.

Dans l'Isère : Chamagnieu, Saint-Georges-d'Espéranche.

En Saône-et-Loire : Bugny-en-Charollais, Givry, Châtenoy, Saint-Germain-lès-Buxy, Jully-lès-Buxy.

En Savoie : Yenne, etc. ; d'après nos correspondants, elle fut très abondante dans ce dernier département.

Nous recevrons volontiers de nos collègues des indications sur l'apparition de cette espèce dans les départements où elle ne se montre pas d'habitude, c'est-à-dire les départements non méridionaux. Nous prions ceux qui voudront bien nous donner ces renseignements de nous dire si l'apparition de *Amanita caesarea* dans leur région a été ou non spéciale à l'année 1933.

En résumé, par ses séances mensuelles, les communications qui y furent faites, ses sorties publiques, son Office mycologique et ses séances de détermination, notre Section s'est montrée aussi active que jamais ; un seul regret : la suppression exceptionnelle de notre Exposition automnale due à des difficultés pour trouver un local.

La connaissance de la myco-flore de notre région a progressé ; des espèces nouvelles pour elle ont été repérées, comparées et étudiées en parallèle avec celles déjà connues ; surtout, nous avons eu le plaisir de voir s'élargir notablement le cercle des personnes s'intéressant à la mycologie.

L'an prochain, nous espérons qu'il sera fait plus encore. C'est ainsi que nous nous proposons de faire plusieurs causeries par T. S. F. Nous utiliserons, notamment, ce vaste pouvoir de propagande pour répandre dans le public une méfiance véhémement à l'égard des préjugés populaires et à l'égard des articles paraissant dans les journaux ou revues non spécialisés, car il est bon que notre Section joigne une action d'utilité publique aux recherches purement scientifiques qui sont le but de notre Société.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 17 Janvier 1934

Sur un Anobiide nuisible aux meubles

Par M. E. ROMAN

En juillet dernier, le Bureau d'Hygiène de notre ville a été alerté pour des dégâts causés par des insectes dans un appartement de l'avenue Jean-Jaurès. M. le D^r VIGNE, directeur de cette institution municipale, a prié le D^r E. ROMAN d'étudier le ravageur, qui n'a pas touché aux charpentes et ne s'est attaqué qu'à des meubles en bois dur. Les dégradations étaient d'ailleurs réduites à des galeries superficielles avec des orifices punctiformes, comme on en observe si souvent sur l'ébénisterie ancienne. L'insecte incriminé se trouvait être le Ciron de Provence, *Oligomerus ptilinoïdes* Woll. (= *Reyi* Bris.) (Coléoptères Anobiides), détermination obligeamment confirmée par M. M. PIC, le savant spécialiste de ce groupe. Il s'agit d'une espèce du Midi, qui n'a été signalée de notre ville que par notre trésorier dévoué, M. J. JACQUET¹. Elle paraît aujourd'hui assez répandue dans notre région, où elle paraît atteindre sa limite septentrionale.

M. J. JACQUET a réussi à se débarrasser d'Anobiides, qui infestaient un

¹ M. PIC, Catalogue des Coléoptères de Saône-et-Loire in. *Bull. Soc. Hist. Nat. d'Autun* 1912.

buffet, en injectant de l'essence de mirbane dans toutes les galeries et en bouchant les orifices avec de la cire ; il a fallu trois ans avant leur destruction totale. Quand il s'agit d'un parquet de peu de valeur, on peut user largement de crézyl et faire ensuite de grands lavages à l'eau savonneuse.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 13 Janvier 1934

Compte rendu

des Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences
et de Rhodania en 1933

Par le Colonel A. CONSTANTIN

Le premier de ces Congrès a eu lieu à Chambéry, dans les derniers jours de juillet ; le second a eu lieu à Genève, dans les tout premiers jours d'août, si bien que beaucoup de préhistoriens et d'anthropologistes ont pu assister à l'un et à l'autre.

M. VOUGA, le conservateur du Musée de Neuchâtel, a indiqué les résultats des travaux faits par la Commission neuchâteloise de recherches archéologiques qui a fouillé dans un très grand nombre de lacs suisses. Elle est arrivée à cette conclusion que dans les palafittes, les couches inférieures du néolithique, c'est-à-dire les plus anciennes d'après la stratigraphie, ont un aspect plus évolué que les couches supérieures. Ce néolithique des couches les plus anciennes présenterait des points de similitude avec le néolithique d'Égypte. D'après une discussion où le Professeur PITTARD, de Genève, a pris la plus grande part, il semblerait que l'influence égyptienne ait pu se faire sentir par la voie de l'Anatolie, de la Péninsule des Balkans, de la vallée du Danube, l'Est de la Suisse. Le second courant néolithique aurait passé par le Nord et serait entré en Suisse par la haute vallée du Rhin. Pour bien comprendre la pensée de M. VOUGA, il faut d'ailleurs attendre que les résultats des travaux de la Commission neuchâteloise de recherches archéologiques soient publiés.

Le R. P. MOOS, qui a fait des fouilles en compagnie de M. HAMEL-NANDRIN, professeur de préhistoire à l'Université de Liège, dans la fameuse station de *Rijckholt Sainte-Gertrude*, dans le Limbourg hollandais, a parlé de cette station, dont M. HAMEL-NANDRIN considère le néolithique comme plus ancien que le *robenhausien* et le classe à l'*Omalien*.

La station de *Rijckholt Sainte-Gertrude* semble avoir été, comme celle du *Grand Pressigny*, un atelier d'où le silex était exporté après une préparation plus ou moins grande en vue de son utilisation. Rappelons qu'à *Sainte-Gertrude*, des puits et des galeries d'extraction avaient été creusés par les hommes néolithiques et qu'on y a trouvé un crâne dont l'indice céphalique est de 88,3.

M^{lle} DELLENBACH, l'assistante du Professeur PITTARD, au Musée d'ethnographie de Genève, a fait trois communications : l'une sur les *calebassotropées du Cameroun*, une seconde sur des bambous pyrogravés des îles *Marquises*, qui, après avoir longtemps été appelés flûtes ont été reconnus être des modèles, des cartes d'échantillons de dessins servant aux *tatoueurs*. L'autorité française en interdisant la pratique du tatouage corporel, pour

des raisons d'hygiène, a réussi à le faire disparaître presque entièrement. De là la rareté des bambous pyrogravés pour tatoueurs. 17 exemplaires seulement en sont connus.

Dans une dernière communication, M^{lle} DELLENBACH, a tenté une explication de la *sépulture des têtes coupées d'Ofnet* par un fait d'ethnographie africaine. Les premières vertèbres, qui ont été trouvées avec les crânes d'*Ofnet*, et les traits de silex constatés sur eux montrent qu'il ne s'agit pas de crânes secs enterrés après avoir été séparés du corps par la putréfaction naturelle, mais de têtes séparées du corps intentionnellement. Une coutume funéraire, usitée chez les *Waraga* du *Congo Belge*, utilise les effets naturels de la décomposition joints à ceux de l'élasticité d'une pente flexible pour arracher la tête des défunts qui sont enterrés jusqu'au cou seulement. Devenues des crânes proprement dits, les têtes sont recueillies soigneusement et placées dans une petite maison sanctuaire construite au milieu du village. Elles achèvent de s'y dessécher et deviennent l'objet d'une grande vénération pour la tribu qui les emporte dans ses déplacements.

Le Dr F. REGNAULT, à propos de la *campagne raciste* si intense en Allemagne, a montré que tous les principaux éléments ethniques de ce pays se rencontrent dans le reste de l'Europe. Dans l'*Allemagne du Sud*, les brachycéphales des *types alpinus* et *dinaricus* se présentent à peu près dans les mêmes proportions qu'en *Suisse*, dans le centre et l'*Est de la France*, l'*Italie du Nord*, l'*Autriche*, les régions montagneuses des *Carpathes*, etc. Dans le *Nord de l'Allemagne*, on trouve l'élément *dolichocéphale blond*, comme on le trouve en *Belgique*, dans le *Nord de la France*, certaines régions de *Grande-Bretagne* et en *Scandinavie*. Dans le *Brandebourg* et en *Prusse*, c'est surtout la *race orientale* brachycéphale ou mésaticéphale blonde et de petite taille qui domine avec les dolichocéphales blonds. Certains éléments du type méditerranéen se rencontrent encore sur le territoire allemand.

Le Dr REGNAULT a terminé en rappelant qu'il importe de distinguer la race et la langue. Le Professeur PITARD a insisté sur ce point, en citant les populations du *Valais* qui ont perdu la langue qu'elles parlaient au néolithique pour parler un idiome celtique, après un idiome ligure ou un idiome rhétique, ont ensuite parlé latin, puis une langue germanique, et maintenant parlent de nouveau un idiome d'origine latine dans la partie basse du *Valais*, où le français ne cesse de faire des progrès. Le colonel CONSTANTIN a indiqué que d'après un linguiste allemand bien connu, M. Sigmund FEIST, le phénomène appelé *Lautverschiebung*, qui est une substitution de consonnes les unes aux autres, et sa répartition géographique montrent que linguistiquement les Germains ne sont pas des aryens, mais des aryanisés.

Dans une deuxième communication sur la *race juive*, le Dr Félix REGNAULT a montré que d'après l'analyse des mensurations anthropologiques, le Juif diffère d'un pays à l'autre et se rapproche plus de la population au milieu de laquelle il vit que des Juifs des autres pays. Au *Cochin*, à côté des *Juifs blancs* qui sont immigrés après la destruction de Jérusalem, il y a des *Juifs noirs*, les *Tamils*, qui sont des indigènes convertis au judaïsme. En Chine, il y a quelques *Juifs jaunes* qui sont également des convertis devenus plus ou moins hérétiques. En Europe, il y a deux grands groupes juifs : les *sépharains* appelés aussi Juifs portugais et les *askenazins*. Les premiers se rapprochent de la race arabe, on les retrouve dans la région de *Salonique*, sous le nom de *spaniols*, à cause de leur langage qui est l'espagnol, parler du pays d'où ils ont été chassés par les persécutions religieuses. Les seconds sont des Slaves ou des Allemands convertis et mélangés à leurs convertisseurs,

lors de la *diaspora*. Ils parlent *yiddisch* et présentent souvent le type assyroïde avec le nez dit en robinet de baignoire ou en b.

L'indice céphalique varie chez les Juifs de 73,8 à 88,6. Les variations de la stature sont aussi grandes. Si la majorité des Juifs européens a les cheveux bruns, on trouve cependant 32,03 de blonds chez les Juifs allemands.

Le Professeur PITTARD constate que d'après ses propres études, les Juifs participent des caractères de la population au milieu de laquelle ils vivent. « Et pourtant, conclut-il, dans un pays où nous vivons depuis quelque temps, nous reconnaissons presque toujours un Juif du premier coup. » Peut-être cela tient-il à ce que l'analyse anthropologique ne permet pas toujours d'associer des caractères peu apparents lorsqu'on les considère séparément, mais plus discernables lorsqu'on les considère dans leur ensemble. Il en est ainsi de la forme du nez juif qui diffère d'un nez convenu ordinaire, parce qu'à la base sa cloison se relève près de la lèvre supérieure.

M. SAINT-JUST PÉQUART a fait connaître, par une courte lettre, que dans l'île d'*Hoëdic*, il avait trouvé des sépultures d'inhumés avec la tête entourée de ramures de cerf, comme à *Térier*. J'ai pu le voir en décembre à Nancy. Il m'a montré les ramures de cerf recueillies et m'a indiqué une différence entre *Hoëdic* et *Térier*. A *Térier*, les bois de cerf semblaient protéger la tête du mort ; elles étaient au-dessus. A *Hoëdic*, elles étaient à côté ; et leurs andouillers étaient en partie coupés comme si on avait voulu en faire des casse-têtes. Dans les deux stations, l'industrie est mésolithique.

Une visite du *Musée archéologique de Chambéry* a permis de voir des *bracellets-disques* en pierre dure dont les bords extérieurs sont coupants, les bords du trou intérieur mousses. D'après ce qu'on peut voir chez certaines peuplades de l'Asie où des disques en acier troués à la partie centrale sont utilisés comme armes de jet, en les faisant tourner autour d'un doigt, on peut penser que les disques néolithiques avaient la même destination.

Une des curiosités du *Musée archéologique de Chambéry* est un crâne néolithique présentant, d'après le Professeur PITTARD, la plus grande trépanation préhistorique connue. Elle a été faite sur le vivant et atteint à peu près les dimensions de la paume de la main.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque a poursuivi son organisation : tous les livres sont fichiés et catalogués ; tous les périodiques français, un grand nombre de périodiques étrangers, sont classés et également catalogués.

Un fichier a été établi : près de 20.000 fiches permettent de trouver instantanément soit un livre, soit un article concernant un sujet quelconque d'histoire naturelle

Les prêts, cette année, ont atteint le nombre de 200 ; alors qu'autrefois ils ne dépassaient pas 20 à 30 par an.

Le Bibliothécaire recevra, avec reconnaissance, tous les dons qu'on voudra bien lui envoyer : soit livres, brochures, mémoires, périodiques même dépareillés, qu'on voudra bien lui envoyer, soit dons en argent qu'on voudra bien verser au trésorier. Il prie tous les sociétaires, qui ont publié des mémoires sur un sujet quelconque d'histoire naturelle, de bien vouloir lui en adresser un tiré à part.

Le Bibliothécaire et les Bibliothécaires adjoints sont à la disposition des
Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

sociétaires à chaque séance de section. La Bibliothèque est ouverte tous les samedis (sauf en période de vacances), de 18 à 19 heures.

* *

Grâce à des dons généreux, mais qui veulent rester anonymes, la Bibliothèque a pu acquérir une bonne partie de la bibliothèque de feu M. SAINT-LAGER. Cette acquisition comprend : 1^o un lot de flores de différents pays d'Europe ; 2^o un important lot de flores de nombreux départements français.

Livres nouveaux

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses. — Les ouvrages d'histoire naturelle envoyés à la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, seront signalés et feront l'objet d'une analyse originale dans le *Bulletin* dans la rubrique « Livres nouveaux ».

* *

M. F. MÉRY. — Docteur-vétérinaire, *Bêtes et Gens devant l'amour*. Chez Flammarion (12 francs).

L'être vivant quel qu'il soit n'a qu'une fonction : assurer la continuation de la race ; c'est l'instinct de reproduction qui domine tout être, qu'il soit homme, animal domestique ou sauvage, insecte plus ou moins éphémère. Devant cet instinct, est-ce que l'amour est le privilège de l'homme ? c'est ce problème que s'est posé M. MÉRY qui a vécu une partie de son existence auprès des animaux, et qui livre ses réflexions à « ceux qui n'aiment pas les animaux et qui croient connaître les hommes ».

La psychologie des bêtes et des gens est envisagée de deux façons différentes : d'un côté ceux qui sont hostiles à tout rapprochement, même philosophique entre l'homme et la bête, et qui de parti pris n'admettent aucune parenté possible ; de l'autre, ceux qui aiment les animaux, les admirent au point de vouloir absolument les considérer comme des frères non plus inférieurs mais malheureux.

Pour MÉRY, l'instinct sexuel est de nature identique chez l'homme et chez les animaux, mais chez l'homme il y a l'intelligence, la raison, la volonté, qui viennent le diriger, souvent même le compliquer. Chez les animaux, tout est biologique, tout est subordonné à cette ultime raison : le maintien de l'individu et de l'espèce. Privées d'imagination les bêtes ne connaissent ni la pudeur ni la chasteté, ni la volupté ; la sexualité animale n'a jamais offert jusqu'à ce jour aucune complication d'aucune sorte.

Il n'est pas jusqu'à l'instinct maternel qui atteint chez les mammifères un degré de perfection admirable, où nous retrouvons les mêmes analogies et les mêmes différences. Dans l'amour maternel de la femme, il y a deux éléments : l'un physique, analogue à l'instinct de la bête et naissant du fonctionnement de l'ovaire, et l'autre psychique, essentiellement lié à la connaissance. C'est celui qui illumine l'admirable maternité humaine et dont l'amour n'est peut-être que le reflet. L'instinct maternel des animaux est éphémère, celui de l'espèce humaine est infini.

DR BONNAMOUR.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. JOACHIM (L.), 115, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec (Seine), céderait : BRESADOLA, *Fungi Polonici*, 1 pl. color., br. ; — LENZ, *Pilze*, 1890, 20 pl. color., br. ; — PAULA DEMELIUS, Des cystides, 6 part. ; — SCHAEFFER, *Fungor. Bavar. Ic.*, 200 pl. color., 2 vol., rel. anc. plein veau, 1762 ; — MICHEL, *Novæ gener.*, rel. anc. plein veau rac. ; — *L'Ami du Médecin*, 17 numéros, manque n° 15, sans pl., contient 24 pl. color. des Atlas Dumée ; — CORDIER, *Guide de l'Amateur de champ.*, 44 pl. col., 1826, relié ; — BULLIARD, *Dictionnaire botan.*, 10 pl. col., 1783, cart. ; — CRIÉ, *Recherches sur les Déparées*, 1876, 6 pl., br. ; — CRIÉ, *Recherches sur la structure de la tache*, 1873, br. ; — MARTIN, *L'Amateur de truffes*, 1 litho color., Henry Monnier, 1828, rel. 1/2 veau, très bel état ; — Gillet, complet, rel. ; — Bulliard, complet, rel. ; — *Bulletin de la Société Mycologique de France*, complet ; — LINDAU et SYDOW, *Thesaurus Litteraturæ mycologicæ*, 1907-1908, 2 tomes en 4 vol., br.

M. FOULQUIER (Gédéon), 8, rue Clapier, Marseille, désire céder *Études de Lépidoptérologie comparée*, par Charles OBERTHÜR, ouvrage complet, moins le volume table des matières, en parfait état. Faire offres.

M. COULET (Auguste), naturaliste à Digne (Basse-Alpes), offre : Lépidoptères : *Agrostis Constantii*, *Luperina Dumetorum*, *Orthosia Witzmanni*, etc.

A VENDRE OU A ECHANGER, nombreux ouvrages de botanique : *Bulletin de la Société Botanique de France* depuis l'origine et plusieurs séries ; *Flore de France*, par H. COSTE ; *Conspectus Floræ europææ*, par NYMAN, *Flore du Centre de la France*, par BOREAU, etc. Liste sur demande. Ajouter un timbre de 0 fr. 50 pour affranchir la réponse.

S'adresser à M^{lle} PULVIN, rue de Mirbel, n° 2, Paris (5^e).

M. BÉDE (Paul), directeur du Jardin zoologique de Sfax, Tunisie, désire correspondre avec collègues susceptibles lui fournir coquilles fossiles du Crog anglais et du Fliocène italien bien déterminées, offre en échange coquilles actuelles de l'Afrique du Nord et tertiaires tous pays également déterminées.

A CEDER la très importante collection de roches et de minéraux de feu A. CAMOUS. Le catalogue imprimé est envoyé en communication. S'adresser à M. Pierre ISNARD, 27, rue de l'Hôtel-des-Postes, à Nice (Alpes-Maritimes).

M. COLAS-VIBERT, Les Quatre Hues, Vendôme (Loir-et-Cher), désire céder : Bois, *les Fleurs des jardins*, texte et 2 atlas, contenant 320 planches coloriées.

Nicolas L'EMERY, *Cours de Chimie*, etc., à Lyon, chez Jacques Guerrier, 1703 (relié basane d'époque), gravures.

BEAULIEU, *Histoire de Lyon depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Lyon, Baron, éditeur, 1837 (gravures), ouvrage broché, bon état, sauf couverture. Accepterait toute offre raisonnable.

Le Gérant : O. TRÉDORÉ.

201 Peugeot 301

Roues avant indépendantes
LE PLUS GRAND CONFORT

SOCIÉTÉ LYONNAISE des AUTOMOBILES PEUGEOT, 141, rue Vendôme, LYON

La Librairie Médicale et Scientifique CAMUGLI

ACCORDE à sa clientèle des facilités de paiement.

FURNIT la documentation à titre gracieux sur les sujets désirés.

POSSÈDE un beau choix d'ouvrages neufs et d'occasion sur les sciences naturelles.

ENVOIE sur simple demande ses catalogues de livres techniques et médicaux.

LYON, 6, rue de la Charité, LYON

Téléphone : Franklin 24-49

Chèques Postaux 289-28

CARTE DE FRANCE

sur fiches cartonnées permettant de noter les

STATIONS D'ESPÈCES RARES

établies par la Société Linnéenne au profit de sa Bibliothèque

Format : 100 × 145 m/m.

TARIF :

par 25.	30 francs le cent	par 100	20 francs le cent
par 50.	28 francs le cent	par 1.000	140 francs le cent

FRANCO, FRANCE ET COLONIES

— S'adresser au Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient. — LYON —